

<http://www.industrie.gouv.fr>

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2005

107

**CLOTURE DE L'APPEL A PROJETS SUR LES POLES DE COMPETITIVITE :  
99 DOSSIERS DEPOSES SUR LE SITE INTERNET**

L'appel à projet sur les pôles de compétitivité lancé le 4 décembre 2004 par Gilles de ROBIEN, ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer, Patrick DEVEDJIAN, ministre délégué à l'Industrie, François d'AUBERT, ministre délégué à la Recherche, et Frédéric de SAINT SERNIN, secrétaire d'État à l'Aménagement du Territoire, s'est clôturé le 28 février à minuit.

99 dossiers ont été déposés sur le site internet [competitivite.gouv.fr](http://competitivite.gouv.fr)

Ce grand nombre de candidatures est la preuve que cette initiative majeure pour le développement économique du territoire français prise par le gouvernement lors du CIADT du 14 septembre 2004, a entraîné une dynamique très positive dans l'ensemble des régions françaises. Elle a en effet conduit les entreprises, les centres de recherches tant publics que privés, et les instituts de formation à réfléchir ensemble pour mieux coopérer en vue de bâtir des projets tournés vers l'avenir et développer de nouvelles compétences indispensables pour maîtriser les défis industriels, technologiques et économiques de demain.

Ces candidatures seront maintenant analysées à trois niveaux selon un dispositif permettant de s'assurer que les projets retenus disposeront d'une réelle masse critique visible à l'international.

Au niveau local, l'analyse des candidatures sera effectuée par les préfetures de région avec l'ensemble des services de l'État en région en relation avec tous les partenaires et en particulier les collectivités locales.

En parallèle, elles seront analysées par le Groupe Technique Interministériel (GTI) constitué d'experts des ministères, de la Caisse des Dépôts et d'OSEO, le nouvel ensemble formé par l'ANVAR et la BDPME, puis par des Personnalités Qualifiées du monde de l'Industrie, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, et de la Finance.

Au vu de ces avis, le Gouvernement arrêtera la liste des pôles de compétitivité au début de l'été lors d'un prochain Comité Interministériel à l'aménagement et au développement des territoires.

Les ministres donneront dans les tous prochains jours des premières indications sur les caractéristiques des candidats comme les secteurs d'activité et leur répartition sur le territoire.

**Contacts presse**

<i>Cabinet de Gilles de ROBIEN :</i>	Guénola du COUËDIC	Tél : 01 40 81 31 59
	Gwenaëlle VERPEAUX	Tél : 01 40 81 34 05
<i>Cabinet de Patrick DEVEDJIAN :</i>	Marie-Célie GUILLAUME	Tél : 01 53 18 44 85
<i>Cabinet de François d'AUBERT :</i>	Sophie CHEVALLON	Tél : 01 55 55 84 32
<i>Cabinet de Frédéric de SAINT SERNIN :</i>	Aurélié FERTON	Tél : 01 40 81 86 11